

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le 19 Décembre 2025 à 9h00, les associés de la SCOP ABITABIO, société coopérative de Production, à responsabilité limitée et à capital variable, se sont réunis à la SCI 4A2, 1778 route de Valette, Crève-Cœur, Vieil Baugé, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la gérance.

Associés présents ou représentés :

Madame : Natacha MARTINEZ

Messieurs : Cédric MAURY, Côte RENAUDIER.

Associés absent :

Messieurs : Laurent COLICOURT (pouvoir à Mme MARTINEZ Natacha), Julien FOURCHER (aucun pouvoir)

Participant également à la réunion :

Benoît CORVAISIER, ouvrier en CDI, François RYDIER, ETAM en CDI, Régis MOREL, ouvrier en CDI, Gloria LENGARE, ouvrière en CDI, Baptiste PIRAULT, ouvrier en CDI, Marie-Anne POULET, ouvrière en CDI, Bruno SCARFOGLIERE, ouvrier en CDI, Timothée RENOU et Brigitte AUBERT experte comptable.

Les associés présents possédant ainsi 4 voix, soit le quorum des voix est atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Natacha MARTINEZ.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion,
- Quitus de la gérante,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code du commerce,
- Substitution du réviseur titulaire ARESCOP NATIONALE par ARESCOP OUEST
- Lecture du rapport de révision coopérative,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice du 01.09.2024 au 31.08.2025,
- Appréciation de la part du résultat destiné aux dividendes des 3 dernières années
- Rémunération de la gérance et lien de subordination
- Démission de la Gérance de M LE GAL Yann
- Questions diverses.

176

NM

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les pouvoirs des associés représentés par d'autres associés,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- Les statuts de la coopérative, les registres des délibérations des Assemblées générales,
- Les rapports de la Gérance,
- Le bilan et le compte de résultat de l'exercice.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente soumet successivement aux vote les résolutions suivantes :

1^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le dit rapport, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils ont été présentés par la gérance, et qui font apparaître un résultat négatif de **69 677€**

En conséquence elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 août 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance, et décide d'affecter le résultat déficitaire de **69 677 €** en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce, concernant la SCI 4A2, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport rédigé par le réviseur coopératif, conformément aux statuts, prend acte de celui-ci, tel qu'il est présenté.

L'assemblée prend acte purement et simplement.

5^E RÉSOLUTION

Par décision, prise lors de l'assemblée générale tenue le 22/12/2023 les associés ont désigné l'association ARESCOP NATIONAL comme réviseur principal et l'association AURA REVISION comme réviseur suppléant et ce pour une durée de 5 ans à compter de l'exercice ouvert en date du 01/09/2022.

Compte tenu de la création de l'association ARESCOP OUEST, dûment agréée en date du 5 novembre 2025, et conformément à l'article 10 du décret n° 2015-706 du 22 juin 2015, les associés décident souverainement de modifier leur choix initial.

En conséquence de quoi, les associés décident, à compter de ce jour, de désigner l'association ARESCOP OUEST, dont le siège est situé au 7 rue Armand Herpin Lacroix, CS 73902, 35000 Rennes, comme réviseur

NM

principal lequel se substitue purement et simplement à l'association ARESCOP NATIONAL et ce pour la durée restante de sa mission de révision soit jusqu'au 31/08/2027.

Compte tenu de ce qui précède, l'association ARESCOP OUEST devra intégrer les missions déjà exécutées, reprendre l'exécution de celles en cours le cas échéant et achever celles qui restent à effectuer ; en ce sens communication de l'ensemble des éléments utiles à la parfaite continuation de la mission de révision devra être assurée par l'ancien réviseur principal au profit du nouveau, régulièrement désigné ce jour.

Sans que cela ne soit imposé par une quelconque disposition normative, un contrat sera néanmoins conclu entre le nouveau réviseur principal à savoir ARESCOP OUEST et la SCOP ABITABIO afin notamment de reprendre le cadre et principaux éléments du dispositif tel que visé aux articles 25-1 et suivants de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947.

Le contrat, initialement conclu entre l'ancien réviseur principal à savoir ARESCOP NATIONAL et la SCOP ABITABIO perdurera, sans pour autant être exécuté, jusqu'à son terme soit le 31/08/2027.

Il en résulte enfin que l'association ARESCOP NATIONAL devient réviseur suppléant en remplacement de l'association AURA REVISION ; également à compter de ce jour.

L'assemblée prend acte purement et simplement.

6^E RÉOLUTION

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice 2022-2023 : aucune distribution de dividende

Exercice 2023-2024 : aucune distribution de dividende

Exercice 2024-2025 : aucune distribution de dividende

L'assemblée prend acte purement et simplement.

7^E RÉOLUTION

Compte tenu des apports d'associés, l'Assemblée Générale confirme que le montant du capital à la clôture de l'exercice écoulé s'élevait au 31 août 2025 à : **9 201€**

L'Assemblée prend acte purement et simplement.

8^E RÉOLUTION

Suite aux comptes arrêtés au 31/08/2024, et selon l'article 42.2 de nos statuts, la valeur de la part est fixée à 20 €.

L'Assemblée prend acte purement et simplement.

9^E RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, prend acte de la démission de Monsieur LE GAL Yann de sa mission de Cogérance avant la fin de son mandataire.

L'Assemblée prend acte purement et simplement.

10^E RÉOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, a décidé de passer en gérance seule, jusqu'à la proposition d'élection d'un deuxième gérant. L'ensemble des associés rappelle le lien de subordination du gérant salarié, et que celui-ci ne perçoit aucune rémunération durant son mandat autre que celle de son contrat de travail.

L'Assemblée prend acte purement et simplement.

11^E RÉOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NM

12^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, prend acte que au 31/08/2025, monsieur MAURY détient 101 parts, messieurs COLICOURT Laurent et LE GAL Yann détiennent 100 parts chacun, Madame MARTINEZ Natacha détient 92 parts, monsieur FOURCHER Julien détient 33 parts et monsieur RENAUDIER Côme détient 34 parts.

L'Assemblée prend acte purement et simplement.

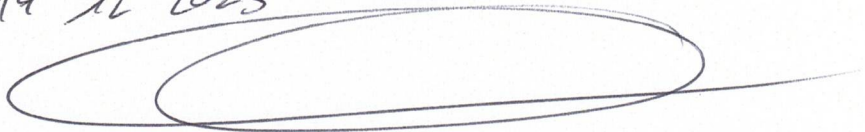
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, les Présidents déclarent la séance levée à 12H12.

Lecture faite du présent Procès-Verbal, il est signé par la gérante.



Assemblée Générale Ordinaire du 19 Décembre 2025

Feuille de Présence

Nom prénom	Associé-salarié	Date et signature
COLICOURT Laurent	Associé salarié	Pouvoir Mme MARTINEZ 19.12.2025 
FOURCHER Julien	Associé salarié	Absent aucun pouvoir (Maladie)
MARTINEZ Natacha	Gérante Associée salariée	19.12.2025 
MAURY Cédric	Associé salarié	19 12 2025 
RENAUDIER Côme	Associé salarié	19/12/25 

Monsieur COLICOURT Laurent

Le petit Echigné

LE VIEIL BAUGE

49150 BAUGE EN ANJOU

Objet : Pouvoir de vote à l'Assemblée générale.

Je soussigné Monsieur COLICOURT Laurent, salarié associé de la SCOP ABITABIO, 1778 route de valette, VIEL BAUGE, 49150 BAUGE EN ANJOU.

Donne, par la présente, pouvoir au salarié associé dénommé ci après :

Mme ~~LM~~ MARTINEZ Natacha afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à 1778 route de valette, VIEL BAUGE, 49150 BAUGE EN ANJOU le 19 décembre 2025 à 9h.

Elle ~~Il~~ prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Baege', le 09/12/25



BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU CAPITAL UNIQUE ET CUMULATIF

Je soussigné,

NOM : MARTINEZ

Prénoms : Natacha

Profession : Responsable administratif et financière

Domicile : 5 impasse des acacias - LASSE - 49490 NOYANT VILLAGES

Connaissance prise des statuts, du règlement intérieur, du capital actuel et du fonctionnement de la Société : ABITABIO,

Société Coopérative de Production, à responsabilité limitée, à capital variable, ayant pour objet :

- Toute Conception et Réalisation de Travaux d'Isolation, d'Aménagement, de Construction et de Décoration en Matériaux écologiques
- Toute organisation de stages et toute commercialisation et négoce de produits s'y rapportant,
- Tout Travail de couverture, Zinguerie, Ramonage, Charpente, Prestation de services
- et toutes activités annexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social en France ou à l'étranger.

dont le siège social est à : Crève-Cœur- Le Vieil Baugé- 49150 - Baugé en Anjou

et constituée au capital initial de 7.600 Euros

depuis le: 2 sept 2004

immatriculée au Registre du Commerce d'Angers

sous le N° 478 496 573

Je déclare que mon capital dans la Société s'élève à ce jour à : 1 846 Euros soit 92 parts,

Je reconnais en outre qu'il m'a été remis un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription.

A BAUGE, le 19.12.2025

Signature :



ABITABIO

Tél 02 41 82 31 65 – Courriel : info@abitabio.com

N° siret 478 496 573 – code APE : 43.39Z

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AU CAPITAL UNIQUE ET CUMULATIF

Je soussigné,

NOM : RENAUDIER

Prénoms : Côme

Profession : Salarié Polyvalent

Domicile : 6 Chaussée des Grands moulins - BAUGE - 49150 BAUGE EN ANJOU

Connaissance prise des statuts, du règlement intérieur, du capital actuel et du fonctionnement de la Société : ABITABIO,

Société Coopérative de Production, à responsabilité limitée, à capital variable, ayant pour objet :

- Toute Conception et Réalisation de Travaux d'Isolation, d'Aménagement, de Construction et de Décoration en Matériaux écologiques
- Toute organisation de stages et toute commercialisation et négoce de produits s'y rapportant,
- Tout Travail de couverture, Zinguerie, Ramonage, Charpente, Prestation de services
- et toutes activités annexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social en France ou à l'étranger.

dont le siège social est à : Crève-Cœur- Le Vieil Baugé- 49150 - Baugé en Anjou

et constituée au capital initial de 7.600 €uros

depuis le: 2 sept 2004

immatriculée au Registre du Commerce d'Angers

sous le N° 478 496 573

Je déclare que mon capital dans la Société s'élève à ce jour à : 670 €uros soit 34 parts,

Je reconnais en outre qu'il m'a été remis un exemplaire sur papier libre du présent bulletin de souscription.

A BAUGE, le 19/12/25

Signature :



ABITABIO

Tél 02 41 82 31 65 – Courriel : info@abitabio.com

N° siret 478 496 573– code APE : 43.39Z

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/08/2025	Net 31/08/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	3 281	3 281		
Fonds commercial	3 000		3 000	3 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	106 089	84 094	21 995	31 723
Autres immobilisations corporelles	118 524	88 447	30 077	41 794
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	990		990	990
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	24 332		24 332	24 332
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 640		1 640	1 640
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	257 856	175 822	82 034	103 480
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	44 584		44 584	52 660
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 674
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	94 477		94 477	113 376
Autres créances	15 826		15 826	15 052
Charges constatées d'avance	256		256	
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	24 494		24 494	70 565
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	179 638		179 638	253 327
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	437 494	175 822	261 672	356 807

Bilan passif

Postes	31/08/2025	31/08/2024
Capital	9 200	7 931
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	21 200	21 200
Réserves statutaires ou contractuelles	172 239	153 137
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-9 559
Résultat de l'exercice	-69 677	35 028
Subventions d'investissement	2 518	3 541
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	135 481	211 279
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 276	81 510
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 341	1 947
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 968	8 922
Dettes fiscales et sociales	48 878	41 660
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 728	11 488
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	126 191	145 527
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	261 672	356 807

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2024	2023
	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	42 734	30 082
Production vendue de biens		
Production vendue de services	723 504	722 644
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	766 237	752 727
Production stockée		
Production immobilisée		4 564
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	12 664	39 049
Autres produits	9 925	7 980
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	788 827	804 321
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	37 230	18 063
Variation des stocks de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	201 560	194 077
Variation de stocks	8 076	-2 638
Autres achats et charges externes	131 234	125 833
Impôts, taxes, et versements assimilés	10 745	8 620
Salaires et traitements	308 799	278 057
Charges sociales	136 996	129 439
Dotations aux amortissements et aux provisions	22 615	30 815
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 508	7
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	860 764	782 273
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-71 937	22 048
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 024	4 486
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	5 024	4 486
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 556	3 759
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	3 556	3 759
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1 468	727
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-70 469	22 774
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 383	12 241
Sur opérations en capital	6 023	1 023

Postes	2024	2023
	2025	2024
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 406	13 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 674	414
Sur opérations en capital	7 000	715
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 674	1 130
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	732	12 134
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-60	-120
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	803 257	822 070
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	872 934	787 042
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-69 677	35 028